

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Enseignement
/ Recherche

Royaume-Uni : l'évaluation est-elle "une atteinte à l'autonomie et à la liberté" des universités ? (ouvrage)

Par Axel Cadieux



Les pratiques d'évaluation relèvent, au Royaume-Uni, "d'une logique globale de rationalisation qui est fréquemment perçue comme une atteinte à l'autonomie et à la liberté" des universités, souligne Marie-Agnès Détourbe, maître de conférences à l'Insa de Toulouse, dans son ouvrage "Les enjeux de l'évaluation dans l'enseignement supérieur : le cas des universités britanniques". L'évaluation a, en outre, selon l'auteur, permis à l'État de "renforcer sa position de régulateur" de ce secteur, et "d'imposer un certain nombre d'orientations politiques". Mais l'enseignement supérieur britannique "va sans doute être confronté à de nouvelles exigences et, conjointement, à de nouvelles formes d'évaluation, qui influenceront, à terme, ses pratiques, sa culture et donc, son identité". La pratique de l'évaluation d'un établissement par les étudiants est également questionnée.

Le Royaume-Uni "a contribué de façon importante à la réflexion qui a accompagné l'avènement de l'évaluation dans l'enseignement supérieur. Cette dernière y est omniprésente : enseignement, diplômes, recherche, étudiants, projets, gestion, administration, aucune dimension de l'enseignement supérieur britannique ne semble aujourd'hui échapper au regard évaluatif". Voici l'une des constatations dressées par Marie-Agnès Détourbe, maître de conférences et experte auprès de la direction de la recherche et du doctorat de l'université de Toulouse dans le cadre de la mise en place des appels à projets idex, dans son ouvrage "Les enjeux de l'évaluation dans l'enseignement supérieur : le cas des universités britanniques" (1). "Dans les discours officiels, poursuit l'auteur, les notions d'excellence, de performance et d'amélioration continue de la qualité côtoient celles, plus classiques, d'avancée de la connaissance et de formation des

citoyens de demain. Parallèlement, il existe de nombreux organismes en charge de la qualité à la fois sur le plan national et à l'échelle de chaque établissement."

L'ÉVALUATION, "TERRAIN DE LUTTE" MAIS "MODE DE COMPRÉHENSION PRIVILÉGIÉ"

Les pratiques d'évaluation font donc aujourd'hui partie intégrante du paysage universitaire britannique. Mais elles relèvent également, selon Marie-Agnès Détourbe, "d'une logique globale de rationalisation qui est fréquemment perçue comme une atteinte à l'autonomie et à la liberté qui ont longtemps caractérisé [...] les universités". Ce n'est pas tant l'évaluation elle-même qui est mise en cause, puisqu'elle constitue "une pratique fondamentale du domaine depuis toujours. Ce sont davantage les déplacements d'autorité qu'elle provoque et les exigences de transparence et de performance qui l'accompagnent qui sont parfois perçus comme intrusifs". L'évaluation apparaît ainsi, aujourd'hui, "comme un 'terrain de lutte' : elle induit des rapports de force et des stratégies de résistance ou de conformité et cristallise des enjeux qui ébranlent la communauté universitaire. Elle bouscule les pratiques traditionnelles de l'enseignement supérieur et l'oblige à redéfinir ses missions et ses priorités, remettant en question son identité même".

Selon l'auteur, l'évaluation institutionnelle britannique constitue néanmoins, au-delà des controverses qu'elle provoque, "un mode de connaissance et de compréhension privilégié, à la fois à travers son fonctionnement spécifique et à travers les évolutions qu'elle induit. Les nombreux dispositifs qui ont été mis en place depuis une vingtaine d'années au Royaume-Uni ont conduit à une formalisation importante des activités et des missions universitaires, désormais soumis au regard scrutateur des parties prenantes externes. Ils ont été adaptés aux différents types d'établissements ainsi qu'à différentes spécificités nationales : l'architecture du système d'évaluation reflète ainsi celle de l'enseignement supérieur britannique à laquelle elle a adjoint de nouvelles instances et, partant, de nouvelles répartitions d'autorité et de nouveaux modes de fonctionnement".

L'ÉTAT BRITANNIQUE A "RENFORCÉ SA POSITION"

Par ailleurs, "ce sont principalement les acteurs du domaine eux-mêmes qui mettent en œuvre l'évaluation, en raison du haut degré de spécialisation des activités des universitaires. À de nombreux égards, l'évaluation fonctionne donc comme un miroir du domaine complexe de l'enseignement supérieur britannique dont elle éclaire l'organisation et le fonctionnement spécifique". Le terrain de lutte qu'elle représente est donc "investi de différentes façons et révèle les rapports de force qui opposent les acteurs du domaine". L'évaluation constitue par exemple un outil de pilotage par les autorités gouvernementales : elle a en effet "progressivement permis à l'État britannique de renforcer sa position de régulateur du monde de l'enseignement supérieur et d'imposer un certain nombre d'orientations politiques".

Dans le domaine de la recherche, "le choix de favoriser la visibilité internationale et la portée économique et sociale des travaux traduit, par exemple, une logique d'investissement public dans la recherche appliquée dont les retombées économiques sont plus aisément identifiables, contribuant dès lors à orienter les pratiques des enseignants-chercheurs soucieux de bénéficier du soutien financier et du prestige symbolique que confèrent les résultats aux différents Research Assessment Exercise. Dans le domaine de la formation, l'exigence de transparence et la vérification systématique des processus d'assurance qualité des établissements ont conduit à la création de multiples instances et dispositifs d'évaluation interne qui ont élargi les pouvoirs de l'administration et, en particulier, celui des instances décisionnelles supérieures des universités : les conflits d'autorité entre les enseignants-chercheurs et les responsables administratifs toujours plus nombreux se sont multipliés, remettant parfois en question le statut et les missions des universitaires".

Quid de l'évaluation par les étudiants ?

Selon Marie-Agnès Détourbe, "la sollicitation permanente des étudiants au travers de multiples questionnaires risque de provoquer une forme de saturation. Une partie importante du système de régulation de la qualité de l'enseignement reposant sur ces questionnaires [...], divers dysfonctionnements et dérives pourraient rapidement affaiblir ce système, voire le remettre en question". Par ailleurs, l'analyse de ces données "requiert une analyse spécifique qui est en cours de développement" et nécessite un effort financier et humain. Les missions d'enseignement et de recherche en pâtiront-elles ?

Parallèlement, "l'enseignement supérieur ne saurait se fonder trop exclusivement sur une quête de contentement des étudiants : cette posture repose sur le principe - fallacieux selon certains - selon lequel les étudiants savent ce qu'ils veulent et elle risque d'éloigner rapidement les universités de leurs missions d'enseignement et d'éducation en favorisant les améliorations d'ordre matériel".

Ces derniers ont donc "développé différentes stratégies d'adaptation ou de résistance face aux formes diverses d'évaluation qui leur ont été progressivement imposées. Ils en demeurent toutefois aujourd'hui des acteurs centraux, en raison de leur spécialisation disciplinaire et professionnelle et du rôle actif joué par leurs instances représentatives".

QUEL AVENIR ?

Aujourd'hui, le désengagement financier progressif de l'État "semble s'accroître inexorablement, affaiblissant dès lors l'emprise des dispositifs institutionnels d'évaluation sur les universités. En revanche, le poids croissant des revenus liés aux droits de scolarité, la création d'établissements privés d'enseignement supérieur et l'ouverture programmée des universités britanniques aux investissements privés semblent indiquer que les exigences liées au marché international de l'enseignement supérieur vont se renforcer". Ce secteur "va sans doute être confronté à de nouvelles exigences et, conjointement, à de nouvelles formes d'évaluation, qui influenceront, à terme, ses pratiques, sa culture et donc, son identité".

(1) Publié en décembre 2014 aux Presses universitaires du Mirail. 276 pages, 22 euros.